

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 APRÈS-MIDI

PREMIÈRE SÉRIE DE SHOOT GRATUIT RACHAT POSSIBLE(2€)

TIR SUR GONGS

STAND 25M DE COSNE SUR LOIRE

14h-17h



PRÉVOIR 50 CARTOUCHES MINIMUM

ARME DE POING UNIQUEMENT

DU 22LR AU 44 MAGNUM

MERCI DE VOUS INSCRIRE POUR PARTICIPER: FOURNIER.PAUL58@GMAIL.COM UN TIR DE CONTRÔLE SERA EXIGÉ

Activité tir sur gong Chanteloup!

Principe de l'activité :

Réaliser une série de tir sur multiple cible et sans limite de coup tiré dans le moins de temps possible.

Inscriptions et Tarifs:

- Priorité aux personnes qui se sont inscrites en avance pour participer. Si le planning le permet, des inscriptions tardives seront acceptées. Le tireur devra prouver sa capacité à toucher 10 fois en 10 cartouches une cible C50 avant de tenter le circuit. (pas de temps imposé)
 - Première participation : Offerte par le club
 - Rachat : 2 € (pas de limite de nombre de rachat)

Règles et Matériel autorisé :

- Armes autorisées : Toutes les armes de poing de 9 mm, .45 ACP, 38 spéciales, 44 mag (pistolet ou revolver).
 - Accessoires autorisés : Point rouge, laser, silencieux.
- **Restrictions**: Les crosses d'arme de points, comme le Micro Roni, sont interdites.
 - Ogives blindées Obligatoires.

Règles de Sécurité dans l'enceinte du stand de tir : Il est toujours important de :

- Vérifier que son arme est en bon état de fonctionnement.
 - Diriger son arme vers les cibles.
- Demander l'accord du propriétaire pour manipuler une arme.
- Mettre son arme en sécurité et la ranger dans une housse ou une mallette pour la transporter.

Il est interdit de :

- Effectuer des visées en dehors du pas de tir.
 - Manipuler brutalement une arme.
 - Laisser une arme sans surveillance.
- Se déplacer avec une arme à la main, en bretelle ou dans un holster, même vide ou chargée.

Pour mettre une arme en sécurité :

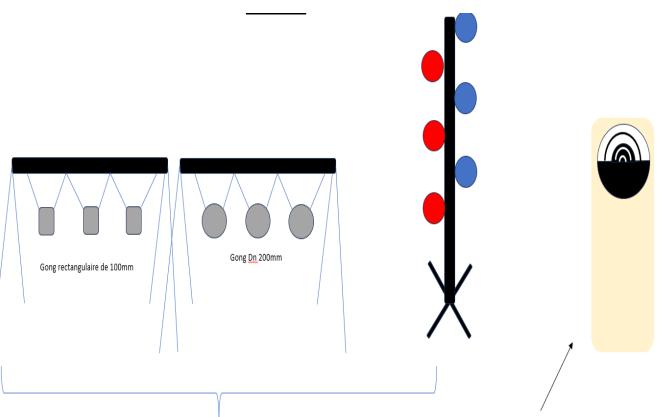
- Enlever le chargeur et/ou vider la chambre ou le barillet.
 - Bloquer le mécanisme en position ouverte.
 - Contrôler visuellement l'absence de munition.
 - Insérer un marqueur physique (drapeau) dans l'arme.

La mise en sécurité est impérative :

- À chaque arrêt momentané des tirs.
- À la fin de chaque séance de tir.
- Avant toute opération de contrôle, réparation ou nettoyage.
- Avant transport ou stockage.

Équipement obligatoire pendant les tirs :

- Protection auditive
- Protection oculaire



La ciblerie métallique est à 25m tous les gongs doivent être touchés 1 fois pas de limite de coup tirés. 10s de pénalités par gong manqué.

Distance Cible « président » **15m** (support cible mobile de Lionel) C50 précision en haut et vitesse réglementaire en bas. 1 impacts dans la C50 le résultat est un bonus égal en seconde.

Tout impacte dans le noir (vitesse) = 10s de pénalités